



Pneu éclaté suite a nid de poule

Par **petruche**, le **19/02/2018** à **00:53**

Bonjour ,

Je viens d'éclater un pneu et une jante a cause d'un nid de poule sur la chaussée d'une sortie d'autoroute .

J'ai des pneus sans chambre a air (runflat) et je dois changer les 2 pneus avant plus la jante . Cela m'est arrive ce dimanche après midi vers 17 h00 a 100 km de mon domicile .

J'ai appelé mon assurance qui m'a proposé de faire rapatrier ma voiture chez mon concessionnaire et de prendre un taxi (forfait limité a 100 euros , sauf que perdu dans la province profonde le taxi demandait 400 euros (dimanche et frais de retour)

J' ai appelé un copain qui me dit " avec des runflat tu dois pouvoir faire 100 km en roulant doucement .

J'ai réussi a regagner mon domicile .

Je dois changer 2 pneus (voiture 4 roues motrices) + 1 jante : bilan de l'opération : 500 /600 euros .

J'ai fait des photos des nids de poule (pour les éviter je devais me déporter sur la voie de gauche avec des voitures arrivant en sens inverse)

Il me semble que la Mairie la DDE ou le Conseil Général (etc...) sont responsables de cette situation .

Vers qui dois je me retourner pour essayer de faire prendre en charge les frais de cet incident résultant d'un manque d'entretien du réseau routier ?

Merci de votre aide et de vos réponses .

Bien cordialement ,

Par **Visiteur**, le **19/02/2018** à **07:14**

Bonjour,

Envoyer par lettre recommandée AR, une demande de dédommagement au propriétaire de la route (tel qu'indiqué plus haut), comprenant tous les éléments utiles : photocopie des devis de réparation du véhicule, et des éléments de preuve recueillis. En l'absence de réponse ou en

cas de réponse négative, il faudra saisir un juge, EN FONCTION de la qualité du propriétaire de la route..

Personne publique ?tribunal administratif du lieu de l'accident, montrant le lien entre l'accident et l'état de la route, ainsi que le préjudice (devis, certificats médicaux...).

Personne privée procureur de la République tribunal de grande instance du lieu de l'accident.
Mêmes pièces à fournir.

<http://www.lefigaro.fr/automobile/2013/06/11/30002-20130611ARTFIG00234-route-mal-entretenu8230-faites-vous-indemniser.php>

Par **petruche**, le **19/02/2018 à 16:28**

je reviens sur mon incident pneu éclaté sur nid de poule .
le responsable de cette portion de route est Vinci.

savez vous si il est plus facile de négocier avec un opérateur de type Vinci , une Mairie ou la DDE?

IL y a t il un avocat sur ce forum intéressé par ce type de litige et susceptible de le gagner ?